

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : **UNIVERSITE - Restaurant Universitaire - Avenants aux marchés de travaux lots 1, 2bis, 3, 4 et 5**

Madame CHABAUD-NADIN présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'installation de la cité universitaire sur le site des anciennes casernes de la Nive nécessite de prévoir la réalisation d'un restaurant universitaire de proximité.

Cette opération consiste à transformer le gymnase Paul Bert en lieu de restauration. Cette mission confiée à l'architecte Jacques LECCIA est répartie en seize lots.

Ce futur équipement est situé près du château Neuf et au sein de l'enceinte du Lycée Paul Bert. A ce titre et à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, des contraintes architecturales ont été incorporées au projet nécessitant de revoir les prestations de différents corps d'état.

.../...

Lot n°1 Voirie réseaux divers : marché 07/133 conclu avec la société Setrac
Pour un montant de 65 820 €HT

Plus values :

Réalisation d'une dalle béton : 16.400,00 euros HT

Moins values :

Mise en œuvre réseau gaz : - 3.780,00 euros HT

Plantation d'arbres : - 1.680,00 euros HT

Le montant de la plus value est de 10.940,00 euros HT, soit une augmentation de 16,62%. Le montant du marché est fixé désormais à la somme de 76.760,00 euros HT.

Lot n°2 bis Démolition – Gros Œuvre marché 07/130 conclu avec la société Alzaté pour un montant de 491 000 €HT

Plus values :

Travaux de façade bâtiment annexe : 23.276,90 euros HT

Désamiantage locaux : 1.486,25 euros HT

Travaux modificatifs de la fosse technique : 10.813,05 euros HT

Modifications longrines et massifs zone accueil : 609,00 euros HT

Modifications longrines et massifs zone chaufferie : 2.327,25 euros HT

Total : 38.512,45 euros HT

Moins values :

Travaux modificatifs de la façade : - 11.804,88 euros HT

Remplacement des engravures et becquets béton : - 3.073,20 euros HT

Total : -14.878,08 euros HT

Le montant de la plus value s'élève à la somme de 23.634,37 euros hors taxes, soit une augmentation de 4,81 % du marché de base. L'ensemble des modifications apportées porte le montant du marché à 514.634,37 euros HT.

Lot n°3 Structures métalliques serrurerie marché 07/156 conclu avec la société Bouffard pour un montant de 189 929 €HT

Plus values :

Modification du terrasson avec création d'un lanterneau : 14.980,00 euros HT

Moins values :

Economie sur la passerelle et le garde corps : - 3.080,00 euros HT

Le montant de la plus value s'établit à la somme de 11.900,00 euros HT soit 6,26% du marché de base. Le marché est désormais fixé au montant de 201.829,00 euros HT.

Lot n°4 : Zinguerie révision couverture marché 07/132 conclu avec la société Zinc Adour pour un montant de 27 421,42 €HT

Etanchéité en zinc d'un lanterneau: 117,87 euros HT

Le montant de la plus value représente une variation de 0,4 % du marché de base. Le montant de la prestation est fixé à la somme de 27.539,29 euros HT.

Lot n°5 : Menuiseries extérieures marché 08/026 conclu avec la société Cancé pour un montant de 236 407 €HT

Modification menuiserie extérieure local magasinier
Afin d'améliorer l'éclairage naturel : 715,00 euros HT

Le montant de la plus value représente une variation de 0,3% du marché de base. Le montant du marché est désormais fixé à la somme de 237.122,00 euros HT.

Le montant total des travaux, avant avenants, s'élève à 2 714 095,48 € HT, le montant total des modifications soumises ce jour à votre approbation s'élève à 47 307,24 € HT, soit une augmentation de 1,74 %.

La Commission d'appel d'offres, saisie le 30 mai 2008, a donné un avis favorable.

Je vous propose d'approuver ces avenants et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Adopté.

Mme Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé votent contre.

Ont signé au registre les membres présents.